

LE PARTENARIAT EURO-MÉDITERRANÉEN: UNE LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DANS UNE PERSPECTIVE GLOBALE?

NEILA AKRIMI

Le thème du développement et celui des processus d'intégration et d'échanges entre différents pays et différentes régions du monde sont à l'ordre du jour. Mais quant au sujet qui nous intéresse, c'est-à-dire la Méditerranée, on doit constater l'existence d'une lacune au niveau des approches habituelles.

La Méditerranée ne constitue presque jamais un cadre d'analyse organique. Malgré la proximité géographique et l'existence de nombreux problèmes communs, les parties prenantes n'ont commencé que dans un passé très récent à s'interroger avec sérieux sur le développement économique et social de la région dans son ensemble.

En plaçant au premier plan l'objectif de créer une "*zone de prospérité partagée*", la déclaration de Barcelone entend justement concentrer les efforts sur la prospérité économique des pays, en tant qu'entités économiques et politiques, mais aussi sur la prospérité des sociétés. Elle encourage la mise en place d'un processus harmonieux, source d'avantages pour tous, notamment pour les plus défavorisés au départ. Elle invite à considérer "*l'étroite interdépendance...entre l'économie et le social*", et à tenir compte de la redistribution des ressources, des questions d'éthique sociale, des dynamiques territoriales, en un mot de la "*philosophie du développement comme fondement du partenariat* »¹.

Pour une approche pertinente des problèmes de la croissance économique et du développement en Méditerranée, il est important

¹ J.L. Reiffers, Les questions économiques posées par le partenariat euro-méditerranéen, un an après Barcelone, in: Institut de la Méditerranée-Economic Research Forum, Les enjeux du partenariat euro-méditerranéen, Femise, Edition de l'aube, 1998.

d'observer l'initiative européenne à l'égard de ses voisins du Sud de la méditerranée conçue comme une logique spéciale de développement. Ensuite il importe de s'attarder sur le concept de régionalisme euro-méditerranéen afin d'en déceler les apports et les limites. Ceci nous conduit à percevoir les résultats macro-économiques qui s'améliorent, mais qui cachent des difficultés profondes. Cependant force est de constater que le projet euro-méditerranéen présente des éléments de réussite, on essaiera alors de répondre à la questions: Quelles sont les chances du partenariat euro-méditerranéen en tant que processus de développement régional? Le fait que les pays partenaires méditerranéens se projettent en effet sur d'autres ensemble géographique (Maghreb, Ligue arabe, Europe, les Balkans et Asie centrale pour la Turquie), sont peu coordonnés (les négociations avec l'UE s'effectuent en ordre dispersé) et ont de faibles échanges entre eux: lors flux commerciaux sont très polarisé vers l'Europe: La méditerranée n'apparaît pas comme une zone économiquement intégrée. Afin de pallier à cette insuffisance le discours de l'UE vers les pays sud méditerranéens incarne un encouragement réitéré pour une intégration sous régionale. L'Union du Maghreb Arabe (UMA) est une structure très sollicitée pour jouer ce rôle. C'est ainsi qu'on va s'intéresser à l'intégration maghrébine comme vecteur du développement régional en méditerranée. Pour enfin conclure avec une vision en perspective.

La Proposition Communautaire de Partenariat Euro-Méditerranéen: Quelle Logique de Développement ?

Inaugurée à la conférence ministérielle de Barcelone en Novembre 1995, le partenariat euro-méditerranéen constituait le nouveau cadre des relations de l'union européenne avec les douze partenaires méditerranéens².

L'intégration régionale en méditerranée est une idée européenne. Cette approche méditerranéenne de l'UE est l'héritière de l'idée

² Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Jordanie, Israël, Territoires palestiniens, Syrie, Liban, Malte, Chypre et Turquie (auxquelles pourrait s'adjoindre la Libye).

d'une politique globale méditerranéenne défendue il y'a quinze ans pour les responsables européens qui voulaient allier la politique d'ouverture commerciale de l'Europe à la politique de développement. L'Europe à travers la politique méditerranéenne cherche à promouvoir son propre modèle d'intégration régionale, une intégration par le marché, appuyée sur une coordination ou tout au moins un rapprochement de politiques publiques.

La politique méditerranéenne de l'UE s'inscrit dans la politique de coopération au développement de l'UE³. Dans l'ensemble des relations externes de la communauté européenne qu'elle a pu entretenir avec les pays tiers, l'instauration d'une politique de coopération au développement s'est révélée nécessaire du fait des phénomènes convergents créant des situations de dépendances réciproques. La communauté a en effet très rapidement pris conscience de l'intérêt économique et politique que représentait pour elle le développement des PED, faisant ainsi de la coopération au développement une composante essentielle de sa politique externe. Cette approche s'inscrit parfaitement dans la philosophie du partenariat choisie comme cadre du nouveau schéma relationnel entre les deux rives de la méditerranée.

Partenariat et Développement

La fin du système Est-Ouest a conduit vers une sorte d'universalisation de l'attachement proclamé à certaines valeurs fondamentales comme l'économie de marché, la démocratie et les droits de l'Homme. Celles ci n'ont pas consacré la fin des idéologies mais a favorisé des relations économiques moins conflictuelles dans un cadre de relations plus conforme à la structure fondamentale de la société internationale qui repose toujours sur les Etats souverains, à savoir le concept de partenariat.

³ Voir Barbara DELOURT « Usages du droit international dans le processus de légitimation de la politique extérieure européenne », Droit et Société, n° 49, LGDJ 2001, pp 769-790.

La notion de partenariat, qui est un mot relativement récent, n'apparaît dans le petit Larousse qu'en 1987 «Système associant des partenaires sociaux ou économiques». Le mot partenaire: l'idée d'association, division, séparation partage.

Une double dimension avec et contre : s'il y'a bien association dans le Partenariat, c'est aussi sur la base des points communs que sur la base des différences ce qui indique que la relation partenariale est paradoxale, interactive et évolutive, s'organisant autour du double respect avec/contre l'autre. On peut dire que l'adhésion a des valeurs communes a permis un développement de la prise en compte des différences, chacun pouvant des lors prendre sa part de responsabilité dans l'action.

S'il n'y'a pas forcément au départ égalité entre les partenaires, il y'a « parité » dans l'action ramenant chacun au même niveau face au résultat à obtenir. Cette notion de parité est essentielle dans le partenariat, correspond à l'idée d'une « égalité renforcée », tourné vers l'efficacité, vers les résultats. L'égalité dans le respect des différences, rendue possible par l'adhésion a des valeurs communes.

Ainsi le partenariat est un produit de la Globalisation, permettant à des partenaires différents de travailler ensemble dans un esprit pragmatique et constructif. Il en résulte une nouvelle place pour la solidarité dans la société internationale: avec le partenariat on entre dans le champs de la solidarité active, concrète, réelle, rendue possible par l'attachement aux valeurs communes et la responsabilité prise par chacun des acteurs, chacun prenant sa part dans le processus⁴.

Dès 1992, M. Matutes, Commissaire alors chargé des relations avec le Bassin méditerranéen déclarait: *"sur le plan politique, nous devons mettre au point un nouveau concept, base sur le passage*

⁴ Voir Kienle, E. "Destabilization through partnership?: Euro-Mediterranean relations after the Barcelona declaration" *Mediterranean Politics*, 1998, n 3 (2), pp1-20

d'une logique d'assistance à une logique de partenariat. Ce partenariat serait fondé sur une stratégie à long terme justifiée par la perception claire des intérêts communs et sur des engagements réciproques partant, de la part de la Communauté, sur un soutien résolu aux politiques d'ouverture et au développement économique, et, de la part du Maghreb, sur un engagement de mener à bien ces réformes, et d'avancer sur la voie de l'ouverture, notamment par le biais du libre échange»⁵. Le Partenariat euro-méditerranéen et l'"esprit de partenariat" qui en découle constituent un élément essentiel des relations bâties progressivement depuis la Déclaration de Barcelone. Le nouveau processus repose en effet, aux termes de cette dernière sur un "esprit de partenariat dans le respect des caractéristiques, des valeurs et des spécificités propres à chacun des participants".

De nombreuses questions se sont posées aux concepteurs du projet euro-méditerranéen. Comment parvenir à un consensus sur la question des droits de l'homme et de la démocratie étant donné les spécificités culturelles des partenaires méditerranéens? Comment inclure une référence au principe d'autodétermination; à l'intégrité territoriale étant donné les questions palestiniennes et libanaises. Comment articuler le partenariat par rapport au processus de paix, comment se référer à la non prolifération nucléaire devant Israël, comment faire admettre le principe de la réadmission pour les immigrés illégaux? Par le dialogue et la concertation et c'est bien cela "l'esprit de Barcelone", faire preuve de pragmatisme et de bonne volonté, transcender les clivages, les antagonismes, les rivalités.

La Méditerranée et Les Logiques de Développement Economique des Régions

Il y'a de différentes modalités de type géographique, à travers lesquelles se manifestent et s'articulent les lignes de développement, entre régions, zones et pays. Ce sont des constantes que l'on a pu observer dans certaines régions au sein des différents

⁵ Agence Europe n° 5681,4 mars 1992, p. 9.

pays, et qui semblent acquérir aujourd'hui une importance grandissante dans la réorganisation des processus de développement au niveau international.

Par ailleurs, en ce qui concerne plus particulièrement le développement économique, des études mettent en évidence d'autres logiques que les logiques de progression unitaire selon un axe nord-sud⁶. En effet, il a été récemment démontré l'existence de logiques de développement *concentrique* (le long d'un *axe centre-périphérie*), ou *tacheté* (sous forme de taches ou par *contiguïté*), ou encore en *réseau étendu* (à travers des liaisons entre des régions très éloignées mais ayant des affinités ou des liens entre elles). L'importance de l'axe de développement *centre-périphérie* nous apparaît évidente si l'on observe les différences existant entre les niveaux de développement des régions centrales et périphériques, en Europe par exemple. Bien qu'elles soient moins fortes que les différences nord-sud, les différences centre-périphérie n'en sont pas moins importantes. On peut en déduire l'existence d'une tendance générale, selon laquelle il est possible aussi pour d'autres contextes, comme le contexte méditerranéen, d'une part d'agir dans le sens d'un développement répondant à des logiques concentriques, en partant donc des régions centrales pour obtenir des résultats significatifs, de l'autre d'assister et de soutenir des processus spontanés selon la même logique.

Le développement par *contiguïté*⁷ a pu être observé dans de nombreuses situations de croissance coordonnée et parallèles pour des régions différentes, et même séparées par une frontière linguistique et/ou nationale, mais voisines d'un point de vue territorial, comme la France et l'Allemagne, les régions du BENELUX, ou l'Espagne et le Portugal, ou, en Italie, entre des régions comme la Vénétie, les Marches, les Abruzzes et les Pouilles. Le développement en *réseau étendu* a été observé plus

⁶ Voir. Premier Séminaire FEMISE: Analyse du rapport entre développement économique, politique et social dans une région connaissant un fort impact des processus d'intégration et de globalisation de Carla Collicelli (Censis, Rome - Italie) Le Caire, 5 Février 1999

⁷ Idem.

récemment, dans le cadre d'une évolution des communications et des transports, même entre des régions fort éloignées, mais qui entretiennent des relations et une synergie sur le plan économique en raison d'intérêts communs liés à la production ou à la commercialisation.

En conséquence, les modèles de progression par contiguïté et en réseau étendu indiquent un certain nombre de lignes de développement économique et social possibles pour la Méditerranée. Celles-ci apparaissent certes spontanément, mais il est également possible de les soutenir en vue de faciliter la convergence économique et sociale. Autant d'éléments qui nous laissent supposer la permanence autour de la Méditerranée d'une culture traditionnelle commune, qui constituerait la principale cause des similitudes observées.

En effet l'histoire de la Méditerranée nous renvoie à l'image d'un *bassin d'échanges*, immense ressource de contacts et de développements. On pense successivement à la Magna Grecia du VIII au IV siècles avant J.-C., lorsque la Sicile, les régions ioniennes, la Turquie partageaient une même langue et une même culture; au Mare Nostrum des Romains, qui a permis au plus grand et au plus fort empire du monde occidental de développer des échanges, des conflits et des commerces inédits jusqu'alors; à l'expansion arabe en Espagne, en France et en Italie, qui a laissé de nombreuses traces dans les cultures et les sociétés de ces pays; à l'expansion byzantine. Dans un passé plus récent la Méditerranée s'est offerte comme vaste chantier et arsenal pour la République de Venise, pour Pise, Barcelone, Gênes, pour la Sardaigne, permettant ainsi de relier, à travers des expéditions commerciales, des régions éloignées comme les Flandres et l'Afrique.

En revanche, au cours du XX siècle, la Méditerranée a été au centre de l'attention le plus souvent pour des épisodes négatives ou de violence, parmi lesquels le colonialisme, les conflits idéologiques, les tensions politiques et ethniques, les trafics illicites et criminels, ce qui a renforcé peu à peu une *image de type "séparatiste"* opposée à l'image qui faisait autrefois de la Méditerranée la mer de l'unification. La Méditerranée est aujourd'hui considérée le plus

souvent comme une vaste *frontière entre des mondes éloignés*, entre lesquels ils subsistent certes des liens, mais déséquilibrés et regardés avec méfiance, qu'il s'agisse des relations commerciales ou des flux migratoires. Les relations *commerciales* entre les deux rives de la Méditerranée, qui se sont fortement accrues au cours de la dernière décennie (comme l'ensemble du commerce mondial avec les pays en voie de développement), en réalité concernent surtout les exportations du sud vers le nord: plus de 50% des exportations provenant de la rive sud de la Méditerranée se font en direction de l'Europe, alors que la Méditerranée est une destination pour seulement 8% du commerce européen. Le Maghreb ne représente que 2,3% du point du commerce de l'Union, alors que le Mexique pour les Etats-Unis représente 8%. On compte néanmoins quelques situations d'exception: l'Italie, avec des quotas élevés d'importation de pétrole en provenance de la Libye et de l'Algérie, ou encore le Maroc et la Tunisie dont les exportations vers l'Europe dans le secteur de l'habillement ont augmenté de plus de 400% entre 1990 et 1994. Mais on est obligé de considérer la relative exigüité des échanges commerciaux entre les deux rives, qui devraient être beaucoup plus développés notamment dans le sens nord-sud et nord-est, compte tenu du potentiel de consommation des populations concernées.

Les *flux migratoires* sont indiscutablement plus intenses. Avec une population d'environ 500 millions d'individus, la Méditerranée est, avec les Caraïbes, la région du monde où l'on enregistre les flux les plus importants, aussi bien dans le sens sud-nord que sud-sud entre régions rurales et urbaines. Les flux migratoires ont de surcroît un rôle régulateur des déséquilibres démographiques et économiques entre les diverses régions du bassin méditerranéen. Ils représentent un important lien d'interdépendance et un facteur d'alimentation des réseaux reliant des régions et des Etats différents. Toutefois même l'existence de ces flux ne semble pas devoir modifier une situation de déséquilibre économique et social très marqué⁸.

⁸ C. Collicelli, Le "social" en Méditerranée: un terrain de développement homogène?, in: Affaires sociales internationales, n.1, 1994.

Le Régionalisme Euro-Méditerranéen: Apports et Limites d'un Projet de Développement Régional

Le discours méditerranéen de l'UE et de certains de ses Etats membres est récent. Il correspond à une certaine conjonction des compréhensions d'une nouvelle structure des relations internationales et une nouvelle définition de la sécurité, liées à la fin de la guerre froide, comme à des enjeux contextuels qui suivent la fin de la guerre du Golfe. Comme la plupart des différentes initiatives, les politiques de l'UE s'intéressant à la Méditerranée dans son ensemble commencent après la chute du Mur, mais la guerre du Golfe donne un nouvel élan.

L'approche théorique proposée permet ainsi de souligner qu'à chaque époque correspond un discours, un nouveau «méditerranéisme», soutenant un projet politique donné⁹. On définit ainsi un espace et un discours soutenant cette nouvelle compréhension et la légitimant. Le contexte et les nouvelles structures des relations dans le bassin en sont la base et le discours méditerranéen, la nouvelle façon de les interpréter, du point de vue européen. L'analyse, suivant une optique constructiviste, des politiques et des discours visant à la formation d'une région méditerranéenne, donne une dimension nouvelle à cette problématique, en mettant en lumière les différents processus à l'œuvre, basé sur des intérêts particuliers, des capacités matérielles et sur une compréhension nouvelle de la réalité. Elle souligne ainsi le caractère avant tout social et construit des références, dans notre cas, régionales, qui peut mener à une nouvelle compréhension collective de la réalité.

Il apparaît fondamental, en guise de préalable de se pencher sur la caractérisation concrète du terme régionalisme, étant donné que ce n'est que grâce à lui que l'on peut comprendre le bien fondé du partenariat EM, de même que son cadre de référence. On constate

⁹ V. Eberhard. Rhein, "Le pari euro-méditerranéen" in "Euro - Méditerranée: une région à construire", sous la direction de Robert Bistolfi, Publisud, Paris, 1995, p. 23.

sans aucun doute une «nouvelle donne» de la régionalisation qui s'affirme par rapport à un ancien régionalisme¹⁰. Dans le nouveau régionalisme il s'agit de repenser de manière approfondie la redéfinition des espaces de régulation, un préalable indispensable à la création d'une dynamique propre à chaque espace régional, une dynamique qui saura faire avancer l'espace considéré vers plus de cohérence économique et donc vers une intégration effective des différentes entités étatiques qui ont pris part à cette association.

La notion de régionalisme correspond à ce que j'appelle «l'euro-méditerranéisme». Mais il est indispensable de s'attarder sur le sens de ce mot et de son application. Le régionalisme tel que définit dans le dictionnaire Larousse comme: «doctrine qui affirme l'existence d'entités régionales et revendique leur reconnaissance. Mot, tournure propre à une région. Cette définition semble aller parfaitement avec le sens que je donne à l'euro-méditerranéisme, comme dynamique d'intégration régionale reflétant la spécificité de la région donc unique en son genre ce qui lui fait coïncider avec l'idée de tournure propre à une région.

La tournure met en exergue un mouvement qui marque le changement à comparer avec ce qui était au passé. Cette tournure vise en fait à présenter la région euro-méditerranéenne comme une région reconnue sur la scène internationale, donc une composante de la structure régionale du commerce mondial. La notion de régionalisation présente un sens plutôt technique et n'englobe pas tout le sens voulu du cas euro-méditerranéen. Selon Larousse, il s'agit d'une « action de transférer aux régions des compétences qui appartenaient au pouvoir central ». En fait cette action a été prouvée dans toute tentative d'intégration régionale sectorielle qui n'est point la caractéristique des mouvements actuels d'intégration régionale. Le mot régionalisme se marie parfaitement avec le contexte actuel et avec le sens politique qu'on veut donner à la dynamique régionale porté par le PEM.

¹⁰ Robson, P. "The new regionalism and developing countries", *Journal of Common Market Studies*, 1993, n 31 (3), pp 329-348.

L'évolution des structures internationales a aussi fait évoluer la conception et les compréhensions des acteurs actifs en Méditerranée, et, dans une relation dialectique entre les réalités matérielles et leurs interprétations, a modifié leurs discours, qui traitent de plus en plus du bassin comme un ensemble¹¹. L'approche de la Méditerranée varie, comme on l'a vu, d'un acteur à l'autre suivant ses intérêts, ses capacités, son interprétation des structures mondiales et son histoire, favorisant ainsi une certaine compétition pour imposer une définition. On peut toutefois remarquer une certaine convergence des compréhensions de la Méditerranée entre les trois Etats latins susmentionnés dans le cadre de l'UE, comme une captation partielle de la politique communautaire par ces derniers. Parallèlement, il ne faut sous-estimer l'influence réciproque entre ces différents acteurs favorisant une relative convergence des intérêts et des compréhensions concernant la Méditerranée, comme ne pas méjuger l'influence des instances supranationales dans ce processus, bien qu'elles soient subordonnées aux impulsions données par les Etats membres. Les institutions communautaires permettent une légitimation du processus, tout en réunissant et harmonisant dans une certaine mesure, les intérêts des Etats membres dans la région.

Ainsi, la fin de la guerre froide a sans doute libéré la zone méditerranéenne de la pression du conflit bipolaire, mais elle a aussi accru l'intérêt des différentes organisations et de différents Etats européens. La grande majorité des initiatives méditerranéennes trouvent leurs origines sur le continent européen, sous l'influence aussi de certains milieux intellectuels favorables à la référence méditerranéenne. Cependant, il faut voir cette évolution comme un agrandissement de la région européenne ou la gestion de cette frontière afin de protéger le processus d'intégration européen de la fragmentation de la zone. Il existe une certaine

¹¹ Agnes Chevalier et Gérard Khébadijian, "L'Euro-méditerranée entre mondialisation et régionalisation, in Monde arabe Maghreb Machrek, hors série, décembre 1997.

confusion dans les différentes initiatives, et en particulier le processus de Barcelone, entre coopération et intégration.

Cependant, cette volonté communautaire de cultiver l'Euro-Méditerranée comme une région, liée à l'UE, se heurte à plusieurs obstacles. Ce projet semble s'inscrire pour l'instant dans une perspective européenne avant tout, ni les Etats-Unis, ni les organisations mondiales ne reconnaissant pour l'instant une existence autonome à cet espace.

De même, le discours méditerranéen se heurte à l'absence de ce concept dans les Etats partenaires, qui ne semblent pas encore réceptifs à cette référence, qui a plus de peine à s'enraciner dans ces terrains. Ce processus est parfois perçu comme néo-colonial et comme une entreprise de morcellement de l'unité arabe.

La référence méditerranéenne est ainsi avant tout comprise par les Etats prenant part au processus de Barcelone comme le moyen de se rapprocher de l'UE afin d'accéder à son bien-être et participer au système économique global, et souvent une façon de contrebalancer la toute puissance américaine en liant l'UE et sa stabilité à la Méditerranée.

De plus, les Etats-Unis jouent toujours les premiers rôles au Moyen-Orient et ne désirent pas voir l'UE remplir une fonction politique importante, qu'aucune politique Extérieure et de Sécurité Commune (PESC) digne de ce nom ne peut de toute manière soutenir en l'absence d'une stratégie commune cohérente pour la Méditerranée. A ceci s'ajoute la prééminence des problèmes politiques internes sur la rhétorique méditerranéenne, notamment dans les domaines agricole ou textile.

De plus, une politique globale pour le bassin se heurte à des stades de développements différenciés des PTM, qui ne permettent pas une politique globale, chaque Etat demandant encore un traitement bien différent, que l'UE applique dans ses liens. Sous l'impulsion européenne et dans la plupart des Etats et organisations continentales, on assiste néanmoins à une volonté de théoriser

l'espace méditerranéen, ou plutôt euro-méditerranéen, de l'institutionnaliser.

L'UE se présente ainsi comme la productrice d'un projet qui vise à renforcer son rôle et celui de ses Etats membres dans l'espace qu'elle a choisi de déterminer¹². La Méditerranée est ainsi une construction idéelle récente qui se fonde sur le mythe méditerranéen et l'histoire commune des nations qui bordent cette mer. Le discours communautaire trace de nouvelles frontières, et vise à susciter une régionalisation, l'émergence d'une conscience régionale. Elle espère fédérer et séduire les autres participants à ce projet avec la faveur du développement des échanges, de sa force de persuasion et des fonds alloués. Elle propose un nouvel imaginaire collectif et tente de créer un référentiel commun pour tous les acteurs du bassin. La Méditerranée est alors pensée comme cadre global de traitement des enjeux, favorisant l'apparition d'un coussin de stabilité à la frontière sud de l'UE.

En effet, la conférence de 1995 ouvrait une nouvelle ère dans les relations méditerranéennes inaugurée par la fin de la guerre froide, la conférence de Madrid et la signature des Accords d'Oslo. Dans cet espace conflictuel et marqué par de nombreuses fractures, la réunion des 27 pays du pourtour méditerranéen ouvrait de nouvelles perspectives vers la construction d'un nouvel ensemble de sécurité coopérative et de prospérité partagée.

Les attentes envers cet exercice diplomatique unique et novateur étaient à la hauteur des défis régionaux. Dans la mesure où il s'inscrivait d'emblée dans la durée, malgré ses réalisations et toutes ses avancées, la reprise de l'Intifada, l'âpreté des rapports méditerranéens et la difficile mise en place des réformes structurelles furent autant de freins. Enfin, les événements du 11 septembre et la guerre anglo-américaine en Irak ont bouleversé l'environnement méditerranéen. Le cadre du Processus euro-

¹² Pierre Willa "La Méditerranée comme Espace Inventé". Jean Monnet Working Papers in Comparative and International Politics. Department of Political Studies - University of Catania. November 1999 - JMWP n° 25.

méditerranéen, certes peu connu du grand public ou même des acteurs internationaux, a su créer un véritable maillage entre les deux rives. Force aussi est de constater qu'au niveau opérationnel les initiatives sont désormais innombrables malgré le peu d'attention et de communication dont elles font l'objet. Malgré une présentation approfondie de ses aspects généraux, cette étude ne peut, en effet, rendre compte de toutes les actions entreprises sous l'appellation Euromed, ni du nombre des projets et encore moins de la portée que recèle l'idée d'euro-méditerranée.

Il existe une véritable inadéquation entre la perception «politique et stratégique» des avancées euro-méditerranéennes par les acteurs étatiques et la réalité des actions qui sont menées sur le terrain même. Pour être plus précis, la fracture est grande entre l'étendue des micro-actions réalisées et les objectifs macros visés. Cependant, les Européens attendent encore, de la part des pays tiers méditerranéens, cette évolution de fond vers des réformes démocratiques, la libéralisation des économies et l'indépendance d'une société civile, mouvement qu'ils ont su susciter auprès des pays de l'Est dans le cadre de leur processus d'adhésion à l'Union européenne.

L'écart reste immense entre les ambitions décrites dans le projet politique euro-méditerranéen tel que le dévoile la déclaration de Barcelone et les résultats obtenus. Pourtant, les différents partenaires se rendent compte aussi que les principes énoncés dans la déclaration de Barcelone sont les seuls capables d'apporter une solution concrète aux problèmes méditerranéens. La démarche euro-méditerranéenne doit cependant évoluer, prendre en compte ses limites et se transformer pour s'adapter aux nouvelles réalités régionales. Dans sa communication en date du 11 mars 2003, la Commission a dessiné sa vision des relations pour une Europe élargie. L'importance stratégique de la région méditerranéenne y est réaffirmée. Il est urgent de donner une nouvelle impulsion au partenariat et de le réformer. C'est le défi auquel doivent s'atteler les ministres des affaires étrangères euro-méditerranéens lors de la prochaine conférence interministérielle qui se réunira à Naples au mois de novembre 2003. Le Processus de Barcelone est donc aujourd'hui à la croisée des chemins. Les institutions européennes,

et tout particulièrement la Commission, se doivent de trouver les moyens de redonner une nouvelle impulsion à cet exercice rare dans les relations internationales que représente le Processus euro-méditerranéen. Pour autant, les interrogations sur le devenir du projet politique européen en Méditerranée sont grandes.

Les Chances du Partenariat Euro-méditerranéen

La proximité et les échanges ont toujours joué un rôle de première importance dans les processus de développement. Ainsi le partenariat euro-méditerranéen offre d'importantes *potentialités* pour le développement dans les régions et les pays qui bordent la Méditerranée. Mais des telles potentialités dépendent pour une large part des conditions que nous serons en mesure d'instaurer à différents niveaux: au niveau des échanges économiques et culturels, de la confrontation serrée sur le modèle de développement et de démocratie à instituer, des politiques endogènes de chaque Etat national, mais surtout au niveau intermédiaire, qui concerne l'entreprenariat de base, les réseaux de développement et de concertation, le rôle de la société civile et des collectivités locales, la dimension sous-régionale.

Cette intervention, n'a pas l'ambition d'affronter l'ensemble complexe des questions affleurant dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen. Dans ce contexte il importe plutôt de comprendre quel peut - ou doit - être l'espace de recherche et d'action dans lequel nous mouvoir, nous-mêmes et les autres intervenants en jeu, de sorte que le processus en cours présente des perspectives d'évolution positives dans la direction souhaitée. Dans ce sens la je crois que notre attention doit se concentrer sur les domaines à propos desquels il est nécessaire de développer des réflexions et de proposer des axes de travail innovateurs:

Le premier champ de réflexion concerne la *définition (ou la redéfinition) du modèle de développement, en particulier la confiance en un modèle démocratique partagé*. Autrement dit, il serait avisé d'ouvrir un débat clair sur ce que signifie la démocratie dans un contexte de globalisation et de développement concerté

entre régions voisines et entretenant des relations variées, mais en de nombreux points différents.

Le deuxième terrain de réflexion, lié au premier, est celui de la *concertation sur les politiques nationales et en particulier sur les facteurs de développement endogène*, tant au niveau économique que social, et bien sûr ceux qui concernent plus étroitement les problèmes de pauvreté et de transition.

Le troisième domaine pertinent concerne *l'ensemble des échanges à tous les niveaux*: économiques (entreprises, capitaux, services), commerciaux (biens et produits), culturels, sociaux, etc. au sein de programmes de coopération, dans le but d'appréhender la nature des priorités et des objectifs.

Autrement dit une fonction de mise au point de stratégies qui tiennent compte, outre des aspects strictement économiques, des volontés politiques, mais aussi et surtout de l'impact social des interventions envisagées.

Un projet d'intégration régionale est d'abord une démarche politique, et c'est l'engagement pris de part et d'autre qui constitue l'apport essentiel de la dimension régionale au processus de l'ouverture. Plus concrètement les accords euroméd d'association comprennent deux engagements précis: celui de l'ouverture commerciale des pays méditerranéens et celui du soutien financier européen.

Le premier engagement doit permettre à l'ouverture méditerranéenne d'échapper à l'impasse traditionnelle de la libéralisation commerciale unilatérale, à savoir le manque de crédibilité. Cette crédibilité est particulièrement décisive dans le cas d'un processus graduel où les secteurs qui bénéficient d'une protection effective plus forte lors des premières phases de l'ouverture ont tout le loisir de s'organiser pour résister aux étapes ultérieures. Les accords passés avec l'UE fournissent à la libéralisation méditerranéenne une crédibilité beaucoup plus grande que ne peuvent le faire les engagements pris auprès de l'OMC ou des organisations internationales. Le désarmement tarifaire va plus

loin, les engagements pris sont plus précis et, attachés à la signature d'un accord international, sont moins facilement réversibles.

L'engagement financier européen est le signe le plus tangible du renforcement de la politique méditerranéenne de l'Union. L'aide renforcera les effets d'annonce et de la crédibilité du processus (c'est cette idée qui légitime en fait les critiques pour le programme MEDA. En fait cette aide financière est dans la tradition de la coopération euromed, composante importante son accroissement est nécessaire pour rendre acceptable aux opinions méditerranéennes un processus dont les bénéfices commerciaux irons d'abord à l'Europe).

Les chances de la réussite du projet euro-méditerranéen passe aussi à travers une intégration sous régionale forte et qui coïncide parfaitement avec la nature même de la région méditerranéenne divisée en sous région et l'intégration maghrébine en est une et bénéficie d'une structure préétablie qui souffre de plusieurs handicaps mais qui demeure un vecteur de développement dans la région.

La Nouvelle Politique Européenne de Voisinage et le Développement du Processus D'intégration Régionale en Méditerranée

Tout d'abord formulée sous l'expression Initiative "Nouveaux voisins" par le Conseil de l'UE, cette réflexion qui intéressait uniquement les nouveaux voisins orientaux (Ukraine, Biélorussie, Moldavie) s'est transformée en une politique de voisinage (Neighbourhood Policy) concernant les Etats disposant d'une frontière terrestre ou maritime avec l'Europe élargie (Wider Europe), à savoir les voisins de l'Est mais aussi les pays du Sud de la Méditerranée.

En 2002-2003, la politique de voisinage a fait l'objet de nombreux textes émis par les décideurs européens (Commission européenne, Parlement européen, actuels et futurs Etats membres) et de nombreuses publications éditées par des instituts de recherche et des fondations. Ce foisonnement témoigne de l'intérêt grandissant à

l'égard des zones périphériques qui suscitaient peu d'attention jusqu'à présent et qui sont amenées à jouer un rôle de premier plan dans le débat sur les frontières ultimes de l'UE, sur son identité politique et sur sa place dans l'espace géopolitique international.

La nouvelle politique de voisinage ne devrait pas pour autant l'emporter sur le cadre actuel des relations de l'Union les pays du Sud de la Méditerranée, mais le compléter et s'inspirer des politiques et mécanismes existants. Le cadre institutionnel existant au niveau des divers accords conclus avec les Etats voisins est un cadre classique de coopération. Il suppose des relations périodiques organisées entre l'Union et ses partenaires à différents niveaux afin de maintenir un dialogue sur les problèmes relatifs à l'application de ces mêmes accords.

Au niveau du groupe d'Etats du Sud de la Méditerranée, le partenariat euro-méditerranéen institue explicitement un volet régional outre le volet bilatéral classique¹³. Le partenariat euro-méditerranéen s'articule ainsi autour de deux filières complémentaires, le programme bilatéral et le programme régional, alimenté par les orientations et conclusions des conférences euro-méditerranéennes des ministres des affaires étrangères et des conférences ministérielles sectorielles dans des domaines tels que le commerce, l'économie et les finances, l'énergie, l'industrie et l'environnement. Il est appuyé par MEDA dans le cadre de programmes indicatifs nationaux pour chaque partenaire et par le programme indicatif régional.

Bien que la démarche de l'UE peut être défendue par ceux qui réclament la nécessité de démarrer d'un point existant pour aller de l'avant, le projet incarné dans la PV demeurera résiduel et il risque d'emporter en ses gènes les carences du processus de Barcelone. Pour cette raison la PV devra être considéré comme un simple

¹³ Quant au groupe de partenaires voisins de l'Est, les accords de partenariat et de coopération instaurent un cadre institutionnel sur trois niveaux distincts: le niveau présidentiel, le niveau ministériel et le niveau parlementaire.

complément qui permettra de pallier en cours de route les défauts du processus actuel.

Bien que la PEV fasse l'objet d'une application différenciée d'un pays à l'autre, L'UE insiste sur l'importance de « promouvoir une coopération plus étroite à la fois par delà les frontières extérieures de l'UE et au sein des voisins eux-mêmes de l'UE, en particulier parmi ceux qui sont géographiquement proches les uns des autres »¹⁴. Le développement d'un cadre institutionnel régional, que celui-ci soit formel ou informel, est essentiel pour la création à terme d'un espace de valeurs, de stabilité et de sécurité. Si ce mécanisme est déjà formellement mis en place au niveau du partenariat euro-méditerranéen, l'UE trouve qu'il est essentiel de le développer pour les voisins de l'Est¹⁵. Cependant, la dimension régionale et sous-régionale dans la zone méditerranéenne¹⁶ a besoin d'une nouvelle dynamique afin d'encourager « le développement d'initiatives et de coopération interrégionale dans un large éventail de secteurs notamment par la promotion des infrastructures, des interconnexions et des réseaux, en particulier énergétiques, et à instaurer de nouvelles formes de coopération avec leurs voisins »¹⁷.

Dans le même but de donner un nouvel élan à l'intégration régionale euro-méditerranéenne l'Union s'est engagée d'offrir à ses voisins méditerranéens de nouvelles perspectives d'intégration économique en contrepartie de leurs progrès concrets dans le respect des valeurs communes et la mise en oeuvre effective des réformes politiques, économiques et institutionnelles, notamment

¹⁴ Communication de la Commission, « Politique européenne de voisinage, Document d'Orientation », dans la partie consacrée à la coopération régionale », Bruxelles, le 12.5.2004 COM (2004) 373 final.

¹⁵ Il est en effet fondamental pour l'UE de construire un dialogue politique entre la Russie et les NEI occidentaux.

¹⁶ Les pays concernés sont l'Algérie, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie, la Tunisie et l'Autorité palestinienne. La Libye n'a pour l'instant que le statut d'observateur.

¹⁷ Communication de la Commission, « Politique européenne de voisinage, Document d'Orientation », dans la partie consacrée à la coopération régionale », Bruxelles, le 12.5.2004 COM(2004) 373 final.

dans l'alignement de leur législation sur l'acquis¹⁸... Il s'agit concrètement pour les PSM d'une perspective de participation au marché intérieur européen ainsi que la poursuite de l'intégration et de la libéralisation afin de promouvoir la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux.

"L'objectif à long terme" est de parvenir éventuellement à une *"zone de libre-échange"*, susceptible de déboucher *"dans certains cas à une intégration complète du point de vue économique"*, a expliqué Günter Verheugen¹⁹. Il s'agit d'évoluer vers un cadre dans lequel l'Union et ses voisins finiront par entretenir des relations comparables aux liens politiques et économiques étroits qui caractérisent aujourd'hui l'Espace économique européen. En effet l'EEE permet d'étendre, aux 3 pays de l'AELE membres de l'EEE, les quatre libertés qui fondent le marché unique de l'Union européenne:

- liberté de circulation des marchandises: règle de l'origine avec une marque "origine EEE", règles techniques, normes, essais et certifications, contrôles vétérinaires...;
- liberté de circulation des services: services financiers (banques, assurances, investissements...), télécommunications, audiovisuel (protection des données, publicité télévisée...), transport...;
- liberté de circulation des capitaux;
- liberté de circulation des personnes: liberté d'établissement dans un pays de l'EEE, reconnaissance des diplômes, législation dans le domaine de la sécurité sociale...

En contrepartie, les 3 pays EEE-AELE doivent adopter l'acquis communautaire concernant les domaines couverts par l'accord (les règles qui gouvernent les quatre libertés de circulation) comme la concurrence et les aides d'État, la protection des consommateurs et

¹⁸ COM (2003) 393 final, Bruxelles, le 1.7.2003

¹⁹ Günter Verheugen, " L'Union européenne, par sa politique de voisinage, offre son soutien aux réformes au Maroc", Brussels, 05 February 2004, valable sur: http://europa.eu.int/comm/external_relations/morocco/intro/ip04_170.htm

de l'environnement... L'EEE préconise aussi une coopération poussée dans de nombreux domaines. Parallèlement, une coopération assidue est poursuivie dans les domaines de la recherche, l'éducation, la politique sociale, la politique de l'environnement²⁰.

C'est au niveau du fonctionnement de l'EEE que la comparaison paraît faible. L'AELE est déjà un groupement doté d'une structure régionale institutionnelle intégrée qui permettra de mener une coopération efficiente avec l'UE²¹. Cette condition fait certainement défaut avec les partenaires méditerranéens du Sud qui ne se présentent pas en une entité régionale solidaire et intégrée. En conclusion, cette comparaison est à déplorer en raison d'une grande différence des réalités entre l'EEE et le projet de la zone transfrontalière visée par la PEV.

Le Projet d'intégration Maghrébine Vecteur de Développement en Méditerranée

Le partenariat euro-méditerranéen, qui depuis novembre 1995 constitue le cadre principal dans lequel se déroulent les relations entre l'Union européenne et douze pays tiers du bassin méditerranéen, devait en principe fonctionner comme catalyseur des processus d'intégrations et coopération sous-régionaux dans la Méditerranée, y compris le maghrébin. Du point de vue politique, la nécessité d'instaurer un dialogue politique et de sécurité avec l'Union européenne devrait premièrement encourager les pays

²⁰ L'Islande, le Liechtenstein et la Norvège participent également à certains programmes de coopération entre acteurs de l'Union européenne: 6ème programme cadre de recherche et développement, SOCRATES pour l'éducation, LEONARDO pour la formation professionnelle, MEDIA + pour l'audiovisuel...

²¹ Les décisions préparatoires modifiant l'accord sont prises par consensus entre l'Union européenne et l'AELE au sein du Conseil de l'EEE, où siègent les ministres des pays membres et la Commission européenne. Le Comité mixte de l'EEE, composé de hauts fonctionnaires, est responsable du fonctionnement courant. La Cour de justice des Communautés européennes et la Cour de justice de l'AELE assurent le contrôle judiciaire.

partenaires résoudre les tensions existantes entre eux, comme étape préalable à un rapprochement progressif²².

En effet, une intégration plus profonde des pays tiers méditerranéens (PTM), en leur donnant un poids accru, pourrait être la clef pour améliorer leur position à la table de négociations et pour obtenir des concessions majeures surtout en matière économique. La Déclaration de Barcelone reconnaissait que la promotion de la coopération régionale et sous-régionale doit être un objectif central du partenariat dans tous ses chapitres. Cependant, c'était spécialement dans le domaine économique et financier que ce concept était le mieux spécifié : en effet on déclarait que «la coopération régionale sur base volontaire, en vue de développer le commerce entre les partenaires, est un facteur clef dans la promotion de la création d'une zone de libre-échange». Les Ministres mettaient ainsi en lumière la nécessité de compléter le processus de libéralisation Nord-Sud avec une libéralisation Sud-Sud, afin d'édifier une zone de prospérité partagée.

En réalité, cette formule adoptée à Barcelone n'était qu'une recommandation que l'UE dirigeait aux partenaires méditerranéens sans d'ailleurs en spécifier le contenu. Selon la stratégie conçue par les européens, la nécessité de développer une plus forte intégration Sud-Sud se serait imposée d'une manière tellement claire et évidente que tous les PTM auraient entamé sans hésitation un processus de convergence réciproque. Toutefois, l'UE avait probablement négligé l'existence de plusieurs entraves à l'intégration, de nature économique et politique, dans les pays méditerranéens concernés ; le simple encouragement et l'incitation à l'intégration se sont en effet révélés insuffisants pour vaincre des réticences aussi profondément établies²³.

²² Voir. Le Maghreb, l'Europe et la France, collection « Etudes de l'annuaire de l'Afrique du Nord », édition du centre national de la recherche scientifique 1992.

²³ Les Etats maghrébins à l'épreuve de la Mondialisation. Jean-Robert Henry. Editions du CNRS Annuaire de l'Afrique du Nord. Tome XXVI, 1987.

Par conséquent, à l'occasion de la quatrième conférence ministérielle euro-méditerranéenne, réunie à Marseille le 15 et le 16 novembre 2000, les Ministres ne purent que déclarer que « the south-south regional integration process has only just begun and needs to be enhanced in order to promote the economic reforms and regional integration which are indispensable for attainment of the objectives of the Barcelona Process ».

Une vague d'optimisme a seulement vu le jour, suite à la déclaration faite à Agadir le 8 mai 2001 par le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie à propos de leur volonté d'établir une zone de libre-échange entre eux. Le projet d'accord pour la création d'une zone de libre échange arabe méditerranéenne, a été signé, le 25 février 2004. Toutefois il faut préciser que l'initiative Agadir n'est pas conçue pour être un substitut à l'UMA. En effet, la zone de libre échange 4+6 est un projet purement économique alors que l'UMA est un processus d'intégration global touchant les aspects politique, économique, social et institutionnel. Par ailleurs cette initiative a suscité un grand intérêt de la part de l'UE qui a exprimé sa disposition à lui apporter son appui. L'UE en effet, prévoit un soutien financier de 4 M d'euros pour le processus d'Agadir. Il faut de toutes façons souligner que cette initiative, sans conteste encourageante, a été lancée par les pays les plus engagés dans une stratégie de libéralisation commerciale, tandis que des nombreuses difficultés existent pour que d'autres pays de la région s'incorporent à ce processus. La faible incidence du projet de partenariat sur la promotion de l'intégration régionale et sous-régionale s'explique si on tient compte que le PEM a été conçu comme stratégie de coopération essentiellement Nord-Sud. Bien que l'importance de la coopération sous-régionale sous les «trois volets» ait été soulignée lors de la Conférence des ministres des affaires étrangères à Stuttgart (Barcelone III, avril 1999), dans le cadre du PEM la plupart des énergies ont été investies dans la réalisation de projets et dans l'instauration de mesures entre les Quinze de l'UE et les PTM. En plus, il faut souligner que les relations euro-méditerranéennes sont caractérisées par une approche « multi-bilatérale » qui, basée sur des réunions de nature multilatérale et sur des négociations à niveau bilatéral, ne laisse pas beaucoup de place au développement des contacts sous-régionaux.

En effet, la négociation des accords d'association entre l'UE et chacun de ses partenaires ne favorise pas la coopération sous-régionale, car chaque pays est porté à approfondir solitairement ses relations avec l'Union européenne, parfois dans une perspective de concurrence avec les pays voisins²⁴. A partir des considérations générales antérieures on peut déduire que le projet de partenariat euro-méditerranéen n'a pas véritablement facilité l'établissement de relations sous-régionales plus étroites dans la Méditerranée ; il est aussi clair que même le projet d'intégration maghrébine n'a pas obtenu une grande impulsion du fait de l'initiative euro-méditerranéenne.

Premièrement, il convient de rappeler que la déclaration de Barcelone ne contenait aucune référence explicite à la coopération sous-régionale dans le Maghreb. Encore pire, il semble que la stratégie euro-méditerranéenne proposée par l'UE n'ait même pas pris en compte le processus, certes stagnant mais toujours existant, d'intégration maghrébine. En effet, le Secrétariat Général de l'UMA ne prend part aux sommets euro-méditerranéens qu'à titre de simple observateur invité par le Président du Conseil de l'Union européenne ; des membres de l'UMA, seuls le Maroc, la Tunisie et l'Algérie ont été inclus parmi les partenaires méditerranéens de l'UE, tandis que la Mauritanie participe aux sommets également en qualité de simple observateur et la Libye, exclue à l'origine pour des raisons politiques, n'a pas encore été intégré pleinement au processus de Barcelone.

Deuxièmement, l'UE s'est limitée à déclarer son encouragement à l'intégration économique de la région nord-africaine sans adopter des mesures concrètes pour faciliter cette dynamique. A ce propos, on peut rappeler que pendant sa première visite au Maghreb à la fin de janvier 2001, le Président de la Commission européenne, R. Prodi, a essayé de démontrer aux partenaires maghrébins la nécessité économique de l'intégration et les coûts du «non-Maghreb», tandis qu'il n'a pas proposé aucune solution, étant

²⁴ Voir. Peter ROBSON, Quelles perspectives ? La communauté européenne et l'intégration économique régionale dans le tiers monde. *Revue tiers monde*, 1997, pp 859-879.

convaincu qu'il est aux pays concernés de trouver une réponse à leurs propres exigences.

Finalement, du point de vue politique, il est clair que le Maghreb n'a pas été considéré en tant que tel dans le cadre des relations euro-méditerranéennes. En ce qui concerne le dialogue politique et de sécurité, l'UE a promu soit des contacts bilatéraux soit des initiatives multilatérales, la plupart desquelles ne se sont pas réalisées à cause des divergences d'intérêts entre les entités sous-régionales. Par exemple, le blocage du processus de paix en Moyen Orient a obstrué la coopération politique et de sécurité dans la région euro-méditerranéenne entière. Cette stratégie multilatérale a donc empêché que la spécificité de la sous-région maghrébine soit prise en compte. Si l'UE avait facilité dans le cadre du PEM les contacts inter-maghrébins, d'une part elle aurait probablement obtenu une concertation maghrébine nécessaire pour réaliser des initiatives de coopération de type Nord-Sud, et d'une autre part elle aurait créé des occasions de dialogue nécessaires pour réduire les tensions politiques qui entravent l'intégration, même économique, des pays du Maghreb.

Conclusion

La réussite ou l'échec du processus de Barcelone se mesurera au développement de la région et à son intégration à la dynamique économique européenne. Les risques d'échec sont importants et auront des conséquences sérieuses pour l'Union Européenne et pour ses partenaires du Sud de la Méditerranée à moyen terme d'où la nécessité d'une relance du processus. Cette relance s'articule essentiellement sur deux axes : D'abord Une offre politique plus claire de la part de l'UE afin que le projet euro-méditerranéen prenne un réel contenu partenarial. Ceci passe par un recentrage de l'aide financière ceci implique de traduire clairement cette stratégie dans les procédures des instruments MEDA. Aussi accroître la visibilité de l'offre de l'UE sur le terrain des infrastructures régionales, de l'agriculture et des flux migratoires, là où on desselle le plus de lacunes. La Politique européenne de voisinage espère être atteindre cet objectif. Malgré le caractère généreux de ce concept, depuis son lancement, les choses n'ont pas sensiblement

évolué. Il a certes été constitutionnalisé dans le projet de Traité établissant une Constitution pour l'Europe mais cela n'offre pas de garanties à terme de la construction de cet espace commun sur les quatre libertés (libre circulation des marchandises, libre circulation des personnes, libre circulation des capitaux et libre circulation des services). Le papier sur la politique de voisinage est plein d'ambiguïté et suscite le débat. Il reste vague car c'est un papier de directive et pas un papier de négociation afin d'envelopper tout le nouveau voisinage après 2004. La PEV souffre donc d'une incohérence qui est inhérente à son objet puisque son but est de faire en sorte que les voisins de l'UE ressemblent le plus possible aux Etats membres, condition assurant une efficacité optimale à la coopération économique et sécuritaire.

Il importe donc de négocier une nouvelle qualité relationnelle dans un esprit partenarial afin de relancer le processus de développement régional dans l'espace méditerranéen. Cependant le succès de ces négociations repose dans une très grande mesure sur la volonté politique des partenaires car les négociations devront faire face à des complications d'ordre techniques étant donnée que le projet euro-méditerranéen est très ambitieux et très complexe. A ce propos on se contente de rappeler que *« là où il y'a la volonté politique il n'y a pas de difficultés techniques insurmontables. Là où il y'a pas de volonté politique chaque difficulté techniques devient un prétexte pour faire échouer une négociation »*.

Abstract

The Euro-Mediterranean initiative is at a discursive level an expression of a policy of regional integration among the Mediterranean economies. The Barcelona process is likely to present the Mediterranean as a project of regional integration setting up a typical model of development, which can be used as a stepping-stone towards more global and multilateral relations.

In order to answer the question whether the euro-Mediterranean partnership is a homogeneous and harmonious space of development, it is relevant first to observe the EU initiative towards its southern neighbours. This initiative is perceived as a special

logic of development. In fact the cooperation of the EU with third countries and regions protracted the principles that the EU applies to itself, a model of europeanisation carried out through EU institutions and through the implementation of the “acquis communautaire”.

Thus the European Union can be regarded as the proto-type, which can be used to respond to the challenges of globalisation. Interdependence and debordering are experienced by all the states of the world in a very similar manner. But expansion of political regulation and democratisation are not the same everywhere. There are great differences in this regard. However, diffusion and demonstration effects of the European Union model of development are obviously checked out in Mediterranean regions. The Euro-Mediterranean Partnership is a case of diffusion effect and as a regional project it is considered to be a projection of the EU regional integration.

Through its Mediterranean Policy the EU is seeking to promote its own model of regional integration, a market integration underlined by a certain coordination or at least with a certain harmonisation of public policies. The Mediterranean Policy of the EU is in fact registered in a bigger frame, which is the development cooperation policy promoting a model of development manifesting simultaneously an economic and a political logic. Thus the project of development offered by the EU is various and global. It imagines the EU to be a project of ‘open regionalism’ that uses its own internal trade liberalisation as a stepping-stone for liberalisation on a global scale. From this stance, European integration might be read as the deliberate facilitation of globalisation. This discourse presents globalisation as an opportunity for those prepared to adapt themselves to its logic of economic compulsion.

However the regional integration so far achieved in the Mediterranean region shows a limited success and the impact of this Initiative on the development of Mediterranean economies remains modest at best and this due to both the Initiative’s own limitations as well as to the nature of the economic and political

structures prevailing in the Mediterranean region. In this regard, we should say that the regional reality in the Mediterranean didn't witness any positive changes through the Euro-Mediterranean partnership. Furthermore, the obstacles weakening its evolution do not seem to be solved as the EU strategy towards the Mediterranean is not final and is still under conception. Moreover, the southern Mediterranean countries are still facing severe challenges of restructuring and reform. This makes the outcome and the evolution of the regional integration in the Mediterranean uncertain.

Having these provisos in mind, we should mention that the EU influence on the Euro-Mediterranean regional integration has grown stronger as deeper integration made process. The latest feature of this process remains the new concept of the Neighbourhood Policy. With globalisation and the creation of a trans-national civil society, the Union's external relations can be seen as no longer distinguished from its internal development, particularly when it comes to its neighbourhood, as expressed by Romano Prodi. Instead of trying to establish new dividing lines, deeper integration between the EU and the "ring of friends" is believed to accelerate mutual political, economic and cultural dynamism between the two shores of the Mediterranean. It therefore proposes that further measures to enhance integration and liberalisation should be implemented gradually and progressively, responding to positive action on the part of the neighbouring countries.

The question is: Does the European Neighbourhood Policy (ENP) offer the possibilities of expanding regional integration so as to become the real source of the region's sustained development? Can the neighbourhood policy transform the obstacles weakening the emerging Euro-Mediterranean region into assets? At this level this article focuses on the comparative advantage of the ENP to set up system-transforming mechanisms to alleviate regional complexity and stabilize the "Euro-Mediterranean regional development".

The ENP is declared to have the potential to reinforce existing forms of regional and sub-regional cooperation and to provide a

framework for further development. The Strategy paper elaborated by the European Commission contains recommendations on the development of regional cooperation and integration, as a means to address certain issues linked to the enlarged EU's external borders. By developing further various forms of cross-border co-operation, involving local and regional authorities, as well as non-governmental actors, the EU and its partners can work together to ensure that border regions benefit from the EU's 2004 enlargement.

In the south, the European Neighbourhood Policy will encourage participants to reap the full benefits of the Euro-Mediterranean Partnership (the Barcelona process), to promote infrastructure interconnections and networks, in particular energy, and to develop new forms of cooperation with their neighbours. The European Neighbourhood Policy will contribute to the development of further regional integration, building on the achievements of the Euro-Mediterranean partnership, notably in the area of trade. It will reinforce efforts to meet the objectives of the European security strategy in the Mediterranean and the Middle East.

The regional and sub-regional cooperation in the Mediterranean region and in the context of the new neighbourhood policy will be based on the results so far achieved through the euro-Mediterranean partnership besides introducing special approaches adaptable to each country and each group of countries. The Commission is promising to continue promoting the regional dimension of the euromed partnership thanks to a significant financial support.

The ultimate target of the EU is to develop a framework in which the EU and its neighbours end up having relations similar to the political and economic tight relations that characterise the European Economic Area. However this comparison does not stand and it is even unrealistic as the European Economic Area presents a different institutional and economic reality than the southern Mediterranean countries.

This leads us to the second key element of the regional development in the Mediterranean: south-south integration. A new

Euro-Mediterranean region in which to build a shared area of prosperity requires existing North-South economic integration to be complemented by South-South trade liberalization. South-south integration is a key element, for Euro-Mediterranean regional development, particularly in outwardly-oriented development strategies, can enhance economic welfare through specialization and rationalization of consumption and production activities. It can also increase the region's collective political bargaining power in extra-regional forums, and improve security considerations. Trade liberalization could lead to a relocation of resources according to comparative advantage and to the growth of intra-industry trade. However, some economic instruments are required both in order to allay political fears and in order to upgrade transport, communications and educational standards within the region.

Trade links among the southern and eastern Mediterranean countries have remained at a very low level. There is room for greater commercial integration, although the scope for an increase in intra-regional trade volume is limited. Southern and Eastern Mediterranean Countries face important political, social and economic challenges. Meeting these becomes easier if there is economic growth rather than the economic stagnation still suffered in some countries in the region. Indeed sustained, high economic growth is required if those countries are to address their unemployment problems, find jobs for the large numbers about to enter the labour market, and improve their social indicators. The main key to economic progress for each country is to reform its economy, taking advantage of globalisation by integrating into the world economy.

So it is not surprising to find renewed emphasis on greater regional integration involving groups of Arab economies such as the Arab Maghreb Union or the Unified Arab Market, fully encouraged and supported by the EU. The prospects for such integration efforts are boosted by improvements in the enabling economic environment. However, political conditions, particularly the Arab-Israeli dimension, are likely to limit regional integration efforts at this stage. What is likely to materialize is closer integration between subsets of countries in the region, particularly Arab ones, with

potentially important, direct and indirect welfare gains for the participants.

The policy changes required for successful economic integration are the same as those needed if the countries of the region are to benefit from the more general process of globalisation and integration into the world economy. This point is best illustrated by the dynamic Asian economies, where outward-oriented development strategies have been associated with intensified regional economic interaction.

There are many indications, geographical, cultural or economic, that suggest there is scope for considerable gains from greater economic interactions within the Mediterranean region. However, the Arab-Israeli conflict and intra-Arab conflict, coupled with inappropriate economic policies, have kept south-south regional economic interactions at an abnormally low level in recent decades. Merely to restore these interactions to their natural levels would give an important boost to economic growth within the region. The developing peace process offers a major opportunity for enhanced economic cooperation within the Euro-Mediterranean. As Western Europe found after World War II, such cooperation strengthens not only the economic well-being of countries in the region, but also peace.

What is required to reach a homogeneous space of development in the Euro-Mediterranean region is on the one hand a steadfast commitment by countries to structural reforms, including continued multilateral liberalization, along with the removal of impediments to regional economic interaction and a strengthening of the institutional framework. On the other hand the EU should through its new policy strengthen its partnership with the Southern Mediterranean Countries and to register its efforts in a lasting strategy perspective.

Key words: Regional Integration - Mediterranean Region - Euro-Mediterranean - Partnership - Economic Development - Maghreb - International Trade - Neighbourhood Policy.